

Message du Président

Autor(en): **Kellenberger, Jakob**

Objektyp: **Preface**

Zeitschrift: **Rapport d'activité / Comité International de la Croix-Rouge**

Band (Jahr): - **(2000)**

PDF erstellt am: **30.06.2024**

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

Ein Dienst der *ETH-Bibliothek*
ETH Zürich, Rämistrasse 101, 8092 Zürich, Schweiz, www.library.ethz.ch

<http://www.e-periodica.ch>

MESSAGE DU PRÉSIDENT

L'année 2000 n'a pas connu de crise aussi grave que celles qui avaient émaillé 1999 dans la région des Balkans et au Timor oriental. Pourtant, les opérations du CICR ont nécessité un budget record ainsi qu'un déploiement sans précédent sur le terrain. L'ampleur de cette mobilisation tient, en grande partie, à la nature des conflits armés actuels. Il est utile de marquer ici une pause, le temps d'évoquer quelques traits saillants de ces conflits.

Contrairement à ce que l'on entend souvent, les années 1990 n'ont pas été caractérisées par une augmentation du nombre des conflits dans le monde, le continent africain faisant toutefois exception. Ce qui a changé, c'est que, dans leur grande majorité, les guerres n'opposent plus des États, mais se déroulent à l'intérieur des frontières nationales. En 2000, un seul des 25 conflits armés majeurs qui ont ravagé diverses régions de la planète avait un caractère international. De plus, aucune de ces guerres ne pouvait s'expliquer par les clivages idéologiques qui, dans le passé, étaient à l'origine de la confrontation Est-Ouest. Quels seraient donc les facteurs essentiels de ces affrontements? L'opinion désigne à la fois les motivations politiques (c'est-à-dire la lutte pour le pouvoir) et divers problèmes liés à la situation économique et à la quête d'identité. Le poids réel du facteur identitaire est, néanmoins, difficile à évaluer. N'est-il pas étonnant de noter que bien des conflits supposés «ethniques» se déroulent dans des pays ou des régions où différents groupes ethniques ou religieux vivaient en paix depuis des années? En fait, dans les conflits armés que le monde a connus en 2000, deux facteurs ont joué un rôle déterminant : la facilité d'accès aux armes et les moyens modernes de communication qui ont donné à de petits groupes la faculté d'opérer de manière indépendante, avec peu de soutien politique extérieur. Cela leur a permis d'échapper, en grande partie, aux pres-

sions extérieures. Par ailleurs, ces conflits se sont distingués par leur durée et, pour plusieurs d'entre eux – les conflits de l'Afghanistan, de l'Angola et du Soudan, notamment –, par les perspectives limitées d'un règlement politique rapide. En revanche, l'accord de paix entre l'Érythrée et l'Éthiopie, de même que certains développements dans les Balkans sont porteurs d'espoir.

En se conjuguant, les divers facteurs que nous venons d'évoquer ont alourdi les conséquences des conflits. Les civils ne sont pas seulement les victimes de «dommages collatéraux» mais, de plus en plus souvent, la cible des violences, leur sort constituant la raison même des hostilités. Dans les conflits de ce type, les effets sur la population sont bien plus grands que ne le laissent supposer les chiffres, parfois peu élevés, des pertes en vies humaines. C'est par dizaines de milliers que des personnes sont expulsées – parfois dans le cadre de campagnes de purification – et chassées de régions où leur famille vivait depuis des générations. Des familles sont dispersées, des milliers de personnes sont portées disparues et, de fait, présumées décédées. De plus, les effets des conflits internes ont tendance à s'étendre aux pays voisins et à provoquer une instabilité générale.

Pour une organisation comme le CICR, une telle évolution se répercute inévitablement à la fois sur les activités et sur les ressources humaines. En 2000, le CICR a assuré une présence permanente et a travaillé dans 60 pays, dont 25 étaient en proie à un conflit armé majeur. Avec un effectif de 12 000 collaborateurs à travers le monde, il a poursuivi ses activités de protection et d'assistance en faveur des victimes des conflits armés et de la violence interne. Permettez-moi d'illustrer brièvement la situation par deux exemples, dont l'un a trait à la protection, l'autre à l'assistance. Au cours de l'année écoulée, les délégués du CICR ont visité quelque 216 000 personnes détenues dans 65 pays, dont le Myanmar, l'Afghanistan, la République fédérale de Yougoslavie, la République démocratique

du Congo, l'Algérie, le Pérou et la Fédération de Russie. Parallèlement, une assistance a été fournie à quelque cinq millions de déplacés internes dans des pays tels que l'Angola, la République démocratique du Congo, la Colombie et la Sierra Leone.

Établir des contacts est essentiel pour mener à bien une telle entreprise. Une notion est au cœur même de la philosophie opérationnelle du CICR : celle de proximité, la volonté d'être aussi proche que possible des hommes, des femmes et des enfants en difficulté. En Colombie, par exemple, les délégués ont non seulement conduit leur action à partir du bureau central, à Bogotá, mais aussi mis sur pied un réseau de 15 sous-délégations à travers tout le pays. En Afghanistan, le CICR dispose de dix sous-délégations. Cela dit, plus le CICR pénètre à l'intérieur des zones de conflit, plus il est nécessaire d'établir le contact avec *toutes* les parties impliquées, c'est-à-dire, les États, les entités non étatiques, les unités paramilitaires, et d'autres. Toute intervention dans de tels contextes se heurte naturellement à des difficultés considérables en termes de sécurité – le CICR a été confronté à cette réalité lors de l'enlèvement de trois membres de son personnel en Géorgie l'été dernier et, dans des circonstances plus tragiques encore, lors de l'assassinat, au Timor occidental et en Afrique de l'Ouest, de collaborateurs du Haut Commissariat des Nations Unies pour les réfugiés. En tant que président du CICR, j'ai eu le sentiment, tout au long de l'année, que la sécurité du personnel – expatriée et national – travaillant sur le terrain constituait ma responsabilité première.

Le fait de travailler dans des situations de conflit armé exige de savoir écouter toutes les parties, les belligérants comme les victimes. En 1999, le CICR avait réalisé une vaste enquête, intitulée «Les voix de la guerre», qui a donné à 20 000 personnes la possibilité d'exprimer leur opinion sur la guerre et sur le droit international humanitaire. En 2000, le CICR a mené à bien la première phase d'une étude qui doit lui permettre, d'une

part, de mieux comprendre l'impact des conflits armés sur les femmes et les fillettes et, d'autre part, de déterminer comment l'institution pourrait mieux tenir compte de leurs besoins spécifiques dans le cadre de ses programmes de protection et d'assistance. Certaines des conclusions de cette enquête ont déjà débouché sur des actions concrètes. Parallèlement, le CICR a continué d'examiner les effets de certains types d'armes – telles que les armes portatives et les munitions non explosées – et de proposer, le cas échéant, de poursuivre le développement du droit en la matière.

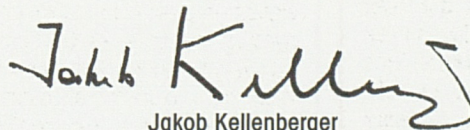
Au cours de l'année 2000, une grande importance a été accordée à la coopération et à la coordination entre les institutions humanitaires pour accroître la pertinence et l'efficacité des interventions lors des situations d'urgence. Permettez-moi de citer notamment, à titre d'exemple, le dialogue qui s'est engagé au sein de la communauté humanitaire au sujet des compétences essentielles et de l'expertise spécifique des diverses organisations qui agissent en faveur des personnes déplacées à l'intérieur des frontières de leur pays. En tant qu'institution chargée de l'assistance aux personnes déplacées par un conflit armé, le CICR a accueilli avec une grande satisfaction le dialogue engagé pour mieux répondre aux besoins de ces populations.

Sur un plan plus général, ce sont les autres composantes du Mouvement international de la Croix-Rouge et du Croissant-Rouge qui ont été les principaux partenaires du CICR. Conjointement avec la Fédération internationale des Sociétés de la Croix-Rouge et du Croissant-Rouge, le CICR s'est employé à développer pleinement le potentiel du Mouvement en renforçant encore les Sociétés nationales et en développant leur capacité opérationnelle. En 2000, le CICR et ses partenaires ont continué de contribuer au processus d'évaluation des opérations sur le terrain, telles que l'opération intégrée dans les Balkans. Ce processus visait à améliorer la responsabilité de l'institution vis-à-vis tant des donateurs que des personnes que

le CICR s'efforce de protéger et d'assister.

Tout au long de l'année 2000, le CICR s'est attaché à promouvoir l'adoption d'un troisième protocole additionnel aux Conventions de Genève, introduisant un emblème supplémentaire. Cette initiative visait à permettre au Mouvement de parvenir à l'universalité, en autorisant l'adhésion des Sociétés nationales qui ne souhaitent pas utiliser les emblèmes existants. Il était prévu que le protocole soit adopté – et les Statuts du Mouvement amendés en conséquence – avant la fin de l'année. Début septembre, une grande part des obstacles avaient été levés et les perspectives étaient favorables. Malheureusement, la situation au Moyen-Orient s'est dégradée après le 28 septembre, créant un climat qui n'a pas permis d'aboutir dans le délai prévu. La recherche d'une solution à ce problème figure au premier rang de mes priorités depuis mon accession à la présidence du CICR. Il en sera de même en 2001.

Le présent *Rapport d'activité* couvre un large éventail des problèmes et des priorités qui ont marqué l'année 2000. Il reflète, par conséquent, la complexité croissante de la conduite des opérations humanitaires à travers le monde. Je suis convaincu que le maintien d'un équilibre subtil entre une identité forte et une volonté déterminée de renforcer la coopération constitue la clé du succès pour le CICR. Le cœur de la mission du CICR se trouve sur le terrain. Rester proche des personnes en difficulté demeure sa raison d'être.



Jakob Kellenberger
Président du CICR